

est temps d'assurer le maintien des chantiers existants.

Je tiens à souligner, en particulier, la dernière phrase: «il est temps d'assurer le maintien des chantiers existants.»

Je laisse de côté, pour le moment, le problème des contrats navals. Je sais que mon collègue de Dartmouth-Halifax-Est désire en parler. Cependant, je tiens à signaler que les dernières statistiques concernant l'emploi dans les chantiers navals canadiens indiquent que les effectifs ont baissé de 17,000 à 9,000 hommes.

L'hon. M. Jamieson: Depuis combien de temps?

M. MacEwan: Depuis un an ou deux, je crois. J'indiquerai plus tard les chiffres exacts au ministre. Pour le moment, je ne veux pas faire attendre mon collègue. Peut-être le ministre pourrait-il nous dire si ces chiffres sont exacts. Ce sont les chiffres les plus récents et je crois qu'ils visent une période de deux ans.

• (4.50 p.m.)

De toute façon, des suggestions ont été faites par divers représentants de l'association de la construction navale et de diverses compagnies de construction navale. Je pense que cet article de M. Axelson, rédacteur du *Canadian Shipping and Marine Engineering News*, dont le ministre a certainement eu connaissance, contient certaines suggestions qui ont été utilement mises en œuvre dans d'autres pays. J'ai trouvé intéressant le tableau joint à l'article et qui indique l'aide accordée dans d'autres pays. On a proposé, bien entendu, le maintien des subventions. A ce propos, je voudrais parler des subventions aux chalutiers. Le ministre dira peut-être que l'industrie de la pêche est en si mauvaise passe que nous n'avons pas besoin de nouveaux chalutiers. Toutefois, des industries établies dans notre pays ont reçu de généreuses subventions, allant jusqu'à 50 p. 100. Je comprends qu'il faudrait mettre un frein à ce programme de subventions à la construction navale. Je pense que le ministre devrait envisager la possibilité d'accorder des subventions pour la modernisation des chalutiers, ainsi pour la transformation d'un chalutier de côté en un chalutier de proue. Ceci s'appliquerait aux compagnies existantes. Quand le ministre essaie d'élaborer un programme, il devrait faire entrer en ligne de compte l'importance primordiale de chalutiers modernes. Je connais plusieurs compagnies établies qui pourraient bénéficier d'un programme de ce genre.

[M. MacEwan.]

Il faut aussi tenir compte des concessions fiscales. Je sais que cela se fait dans d'autres pays. On pourrait envisager le financement à longue échéance et un fonds de dépréciation. Je crois que le député de South Shore, lors du débat sur le discours du trône, a offert des suggestions à propos de ce qu'il a appelé les indemnités d'investissement, connues au Royaume-Uni. Toutes ces idées mises ensemble constituent un élément très important pour l'étude de la question. Il est urgent que le gouvernement décide d'un programme à cet égard.

J'ai trouvé fort intéressant un article de M. Papachristidis de Montréal, un des plus grands armateurs du pays. Je n'entrerai pas dans des détails, mais il y donne des idées intéressantes non seulement pour aider notre politique navale, mais aussi pour la création d'une marine marchande canadienne et l'assistance aux chantiers navals canadiens.

Voilà, je crois, tout ce que j'ai à dire en ce moment, sauf à insister encore sur la nécessité d'en arriver très prochainement à une politique maritime qui aide tout à la fois la marine marchande du Canada et notre très importante industrie de construction navale. J'ai noté avec intérêt que le compte rendu de Montréal cite les mots gravés au-dessus des portes de la Chambre des Communes: «*The wholesome Sea is at her gates, Her gates both East and West... Then is it strange that we should love, This land, our Land the best?*» Le ministre n'oubliera pas, je l'espère, que nous sommes une nation maritime et que les constructions navales ont une très grande importance pour la vie économique du Canada. Elles sont vitales pour nous, pays bordé par deux océans. J'espère que notre programme de subventions sera revivifié ou que certaines de mes autres suggestions pourront être retenues. Nous attendons avec une certaine impatience des réussites marquantes de la part du ministre.

M. Mather: Monsieur le président, parmi les innombrables activités du ministère, décrites de façon fort intéressante par le ministre, l'une présentait un intérêt particulier pour moi et, je crois, pour beaucoup d'autres Canadiens conducteurs d'automobile ou de camion. Il s'agit du service qui s'appelle, je pense, l'Office des normes du gouvernement canadien. L'une des fonctions de l'Office est de définir les normes de sécurité dans la construction et la conduite de véhicules. Ceux qui faisaient partie du dernier Parlement se rappellent que les députés ont proposé de nombreux bills sur la question de la sécurité des véhicules. Les bills furent déferés